Société des institutrices

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **59 (1930)**

Heft 8

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

boules de feu ; partout on sentit une forte odeur sulfureuse. Les objets atteints par l'ouragan étaient roussis, percés de petits trous ronds (feuilles d'arbres, de papier, etc.), les pièces de bois déchiquetées se plantèrent dans le sol par centaines. »

IVme résumé : L'Orbe qui prend sa source au lac des Rousses alimente le lac de Joux. Quelques entonnoirs servent d'émissaires à ce lac. Les « Forces motrices de Joux » utilisent ces eaux.

Pourquoi M. Piguet réserve-t-il cette vallée aux poètes ? Parce qu'ils y trouvent le calme qui leur est nécessaire. Cette vallée très isolée communique avec le Gros-de-Vaud par les Cols du Marchairuz et de Petra-Félix. Une route et un chemin de fer, partant de Vallorbe, desservent cette vallée en la parcourant dans toute sa longueur.

Vme résumé : Deux cols, Marchairuz et Petra-Félix, sortent un peu cette vallée de l'isolement. Une route et un chemin se partagent le fond de la vallée.

On déduira de ces données les occupations des Combiers. La pauvreté et l'aridité du sol ne permettent guère que l'entretien de quelques arbres fruitiers, pommiers, poiriers, cerisiers, ainsi que la culture de l'orge, de l'avoine et du froment dans les endroits bien exposés.

Les habitants de la Vallée de Joux ont corrigé cette pauvreté en introduisant l'industrie chez eux.

Au début du XVIIIme siècle, on fabrique des horloges, des fusils, des couteaux, des clous, des rasoirs ; on pratique l'art du lapidaire. Vers 1770, quelques jeunes Combiers importèrent l'industrie horlogère. Le Brassus et Le Sentier sont les localités les plus importantes de la Vallée.

VIme résumé : Les Combiers s'adonnent à l'agriculture, à l'élevage, à l'exploitation des forêts. L'industrie horlogère et mécanique a pris une grande extension.

Récapitulation : Terminer la leçon par une conclusion sur les ressources et les beautés si diverses de notre pays, sur l'amour du sol natal et l'attachement aux saines traditions ancestrales.

Semsales. TH. SCHNEUWLY.

RETRAITE POUR LES INSTITUTEURS

Cette année encore, une retraite pour les instituteurs sera organisée à l'Ecole normale de Hauterive. Elle aura lieu du lundi, 28 juillet, à 6 h. du soir, au vendredi, 1er août, au matin. Elle sera prêchée par un Père missionnaire de Lyon.

Une circulaire spéciale recueillera les adhésions dans le courant du mois de juin. Il est inutile de s'annoncer avant de l'avoir reçue. Ceux qui désirent y prendre part peuvent s'arranger dès maintenant pour pouvoir y venir retremper leur âme et leur ardeur.

Mais on demande à tous ceux qui s'inscrivent de s'engager d'honneur, devant Dieu et leur conscience, de s'astreindre au silence et à l'ordre prescrit.

Ceux qui ne pensent venir que pour rencontrer d'anciens camarades et se récréer sont priés de trouver d'autres moyens de rendez-vous.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — *A Fribourg*, jeudi, 15 mai, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule.

A Romont, jeudi, 22 mai, à 2 h., à l'Ecole ménagère.

A Bulle, jeudi, 5 juin, à 2 h. ½, à l'Ecole ménagère.

Nous nous empressons d'aviser nos chères collègues que notre retraite annuelle se donnera à Montbarry, du 21 au 25 juillet.

Si quelques classes n'ont pas vacances à cette époque, les institutrices voudront bien demander le congé nécessaire à M. l'Inspecteur de leur arrondissement.

Toutes les institutrices du canton, les maîtresses des Ecoles ménagères et les maîtresses d'ouvrages manuels sont amicalement invitées à participer à cette retraite.

Prix de la chambre et de la pension : 20 fr.

On peut, dès maintenant, se faire inscrire auprès de Mme la Directrice, Etablissement des bains de Montbarry, Gruyère.

Des circulaires donnant tous les renseignements désirables seront envoyées en temps opportun.

Socialisme et religion

Dans le No 77 de la *Berner Tagwacht*, organe officiel du Comité directeur du parti socialiste suisse, sous la signature de Félix Riemkasten, a paru un article qu'il faut signaler à l'attention de ceux qui croient encore que le socialisme n'est pas l'ennemi de la religion.

Cet article est intitulé, la « Foi et le travailleur ». En voici les passages essentiels :

« La foi en Dieu est la chose la plus condamnable qui soit. Car Dieu dit : Sois patient dans la souffrance et ne rends pas le mal pour le mal. C'est ainsi que Dieu perpétue la souffrance et apporte aux enfants des hommes la même misère.

« La foi est la plus belle chose que puisse posséder l'homme faible. Un employeur est aussi de cet avis. Tant que vivra la religion il est en sécurité.

« Une soif insatiable de jouissance et une incrédulité raisonnée est ce qu'un homme fort peut posséder de meilleur, car elle le rend mécontent et impatient ; elle le pousse toujours en avant, l'attire et le révolte. »

Telles sont les déclarations que le journal officiel du parti socialiste suisse met sous les yeux de ses lecteurs. Il paraît impossible, après de pareilles formules, de proclamer qu'on peut être socialiste et chrétien.

Examens pour l'obtention du brevet de capacité

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité que doivent subir les aspirants et les aspirantes à l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Epreuves écrites : pour les candidats des deux langues (2me série d'épreuves), à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Fribourg (Gambach) : mardi, mercredi et jeudi, 1, 2 et 3 juillet ;

Examens des aspirantes, pour les branches ménagères, à l'Ecole secondaire de Gambach, et des aspirants, pour quelques branches, à l'Ecole normale d'Hauterive : le mercredi 16 juillet ;

Examens oraux : pour les aspirants et les aspirantes, à l'Ecole secondaire de Gambach, les jeudi et vendredi, 17 et 18 juillet ;

Examens des candidates au diplôme de maîtresse d'ouvrages, à l'Ecole secondaire de Gambach : le jeudi 17 juillet.

Les demandes d'inscription, avec les renseignements utiles prévus au règlement, doivent être déposées au Bureau de la Direction de l'Instruction publique, pour le 12 juin, au plus tard.

Fribourg, le 6 mai 1930

Le Conseiller d'Etat, Directeur,
E. PERRIER.